

L'Établissement Logistique du Commissariat des Armées (ELOCA) de Marseille, situé sur le camp militaire de Sainte-Marthe (14^e arrondissement de Marseille), doit être réorganisé afin de libérer l'espace nécessaire à la construction du futur Hôpital National d'Instruction des Armées de Nouvelle Génération (HNIA NG), annoncée par le Président de la République en juin 2023 pour remplacer l'actuel hôpital de Lavéran.

Le projet présenté dans le Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) consiste à resserrer et réorganiser les installations de l'ELOCA dans la partie sud du camp, plutôt que de les délocaliser.

Le camp de Sainte-Marthe, acquis par l'armée en 1915, est un site militaire historique de 23 hectares ayant évolué au fil du temps pour répondre aux besoins logistiques et opérationnels des forces armées.

Après étude, la délocalisation de l'ELOCA a été écartée pour plusieurs raisons :

- Opérationnelles : L'ELOCA n'est pas un simple entrepôt, c'est un outil de maintien en condition opérationnelle, nécessitant un regroupement fonctionnel sur un même site.
- Logistiques : Marseille bénéficie d'une position stratégique grâce à la proximité des hubs logistiques de Toulon, Istres et Miramas ainsi qu'à ses infrastructures routières, ferroviaires, maritimes et aériennes.
- Environnementales : construire ailleurs impliquerait de consommer de nouveaux espaces non urbanisés, augmentant l'empreinte environnementale.
- Sociales : l'établissement compte environ 90 % de personnel civil ; une délocalisation entraînerait des pertes importantes de compétences et d'emplois locaux.
- Économiques : le resserrement sur site coûte environ trois fois moins cher qu'une reconstruction sur un autre emplacement.

Le maintien de l'ELOCA dans la partie sud du camp de Sainte-Marthe apparaît ainsi comme la solution la plus adaptée, conciliant les enjeux opérationnels, humains, environnementaux et financiers tout en permettant la réalisation du futur HNIA NG.